

Les étudiants élisent leurs représentants à l'université de Caen Normandie



Les étudiants sont appelés à élire leurs représentants dans les conseils centraux de l'université jeudi et vendredi prochains. Archives Ouest-France

Jeudi 24 et vendredi 25 novembre 2022, les étudiants et étudiantes de l'université de Caen Normandie sont appelés à voter pour élire leurs représentantes et représentants dans les conseils centraux de l'université.

On vous explique les tenants et aboutissants des conseils centraux de [l'université de Caen](#), pour lesquels les étudiantes et étudiants sont amenés à voter, les 24 et 25 novembre 2022.

Les conseils centraux, qu'est-ce que c'est ?

Afin d'assurer le bon fonctionnement démocratique de l'institution, des instances composées d'élus de la communauté universitaire votent les grandes décisions comme le

budget, l'offre de formation, les plans d'actions [comme le plan de sobriété énergétique...](#)

Ces instances, appelées conseils centraux, sont le conseil d'administration et le conseil académique. Ce dernier est composé de la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) et de la Commission de la recherche (CR).

Lire aussi : [En attendant sa chaufferie biomasse en 2023, la fac de Caen doit faire face à la crise énergétique](#)

Quelle est la représentation étudiante dans ces instances ?

Le conseil d'administration compte six étudiants sur 36 membres, la CFVU en compte seize sur 40 membres, et quatre étudiants inscrits en formation doctorale comptent parmi les 40 membres de la CR. « **Ils ont pour rôle de porter la voix des étudiants sur l'ensemble des sujets traités au sein des conseils centraux** », assure l'université.

Compte tenu des contraintes de leur cursus, les étudiants ne sont élus que pour deux ans, contrairement aux autres membres des commissions qui, eux, sont élus pour les cinq ans du mandat présidentiel.

Quel est le rôle des étudiants au sein des conseils centraux ?

« **Les représentants étudiants peuvent s'exprimer dans les conseils au même titre que n'importe quel autre élu** », précise l'université. Ils ont également la possibilité « **de se spécialiser et intégrer des commissions rattachées aux conseils centraux afin de préparer les délibérations au sein des conseils** ».

Ils seront aux premières loges pour faire remonter les besoins de leurs camarades, « **que ce soit sur les politiques de formation, de vie étudiante, mais aussi sur la construction du budget de l'université ou sur le développement international** ». Leur implication sera essentielle au pilotage de la Contribution vie étudiante et de campus, ou encore à l'attribution des financements aux associations étudiantes.

Comment et quand voter ?

Les élections se déroulent du 24 novembre, à 9 h, au vendredi 25 novembre 2022 à 16 h. Les votes se font en ligne, sur le site de l'université, grâce à un identifiant propre à chaque étudiant. Des postes informatiques seront disponibles sur les différents campus de [Normandie](#).

Qui se présente ?

Trois listes sont en concurrence : « Bouge ton campus avec tes assos étudiantes, l'AGORAé et la FCBN ! », « L'ordre du Phénix » et « UNI : La droite étudiante ! » Les professions de foi sont disponibles à l'adresse suivante : www.unicaen.fr/listes-candidats-etudiants-24-11-2022/

Jean-Philippe GAUTIER.